



Tous les conseillers étaient présents.

### **Comptes administratifs 2019 et budgets primitifs 2020**

Le Conseil Municipal approuve les budgets primitifs et comptes administratifs suivants :

#### **Comptes administratifs 2019 de la commune**

- Dépenses de fonctionnement	: 1 029 201,96 €
- Recettes de fonctionnement	: 1 343 196, 80 €
- Dépenses d'investissement	: 864 721,30 €
- Recettes d'investissement	861 428,07 €

Les dépenses et recettes de fonctionnement pour l'année 2019 comprennent exceptionnellement les transferts des valeurs réseaux, stations de traitement et emprunts relatifs à l'assainissement collectif à Loire Forez Agglomération. Ces opérations comptables représentent une opération « blanche » pour la commune et ne seront pas reprises les années suivantes.

#### **Budget primitif 2020 de la commune**

- Dépenses et recettes de fonctionnement	: 526 605,00 €
- Dépenses et recettes d'investissement	: 292 417,00 €

#### **Fixation des taux d'imposition 2020**

- Taxe foncière sur les propriétés bâties :	12,61 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	45,99 %

(Maintien des taux d'imposition 2019)

#### **Modification des statuts d'AGEDI**

Les statuts du prestataire informatique Agedi pour les logiciels de la mairie sont modifiés. Ce syndicat devient un syndicat mixte ouvert.

#### **Questions diverses**

- Rénovation de l'appartement route de Valprivas. Les travaux se terminent et donnent satisfaction ; la location pourra être envisagée.
- L'élagage des bords de chemins et fossés a été réalisé par l'entreprise Yvon Fraisse et l'employé communal. Ces travaux donnent satisfaction, ils ont été entièrement pris en charge par la commune.
- Jardin paysager

Les travaux de remise en état des murs sont terminés et se poursuivront par la mise en place du revêtement.

- P.L.U.

Arrêt du projet au conseil communautaire du 25 février. Le dossier est maintenant en attente de la réponse des PPA et du Préfet (délai de 4 mois) pour pouvoir mettre en place l'enquête publique auprès de la population (1 mois en Mairie)